

## PERISCOLAIRE DE MUTZIG

### Autorisation parentale de quitter seul la structure (uniquement pour l'accueil du soir et du mercredi après-midi)

Monsieur .....

Madame .....

autorisons notre enfant : .....

à quitter la structure périscolaire, seul, les jours suivants en précisant l'horaire de départ :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Autorisation régulière :</b> Tous les jours où l'enfant est présent <sup>(1)</sup>					
<b>Horaire de départ</b>					

<sup>(1)</sup>(cocher les cases correspondantes)

**OU**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Autorisation occasionnelle</b> Uniquement certaines dates <sup>(2)</sup>					
<b>Horaire de départ</b>					

<sup>(2)</sup> (inscrire les dates dans les cases)

La présente autorisation est valable : (*razer la mention inutile*)

- pour l'ensemble de l'année scolaire
- pour la période du ..... au .....

Par la présente, nous reconnaissons expressément décharger la responsabilité du service périscolaire municipal à compter du départ de notre enfant aux jours et aux horaires mentionnés ci-dessus.

L'enfant devra obligatoirement et expressément se signaler à un animateur responsable avant de quitter la structure afin que la mention horodatée de son départ soit portée sur la feuille d'émargement.

**Tout changement devra faire l'objet en amont d'une correction de ce formulaire pour pouvoir s'appliquer.**

Mutzig, le .....

Signatures des responsables légaux :

VALIDATION PAR LA DIRECTION DU PERISCOLAIRE	LE	<i>visa</i>
--	----	-------------